

495749-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'architecte pour les bâtiments – Missions de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du groupe scolaire Paul Valéry à Angers

OJ S 136/2026 17/07/2026

Avis de concours - Avis de changement

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Ville d'Angers (49)

Adresse électronique: aniss.famma@ville.angers.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Missions de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du groupe scolaire Paul Valéry à Angers

Description: Missions de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du groupe scolaire Paul Valéry à Angers

Identifiant de la procédure: 691b5406-eece-472d-abee-0946edde3e35

Identifiant interne: V26BATAFMOEGSPVC

Type de procédure: Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La présente consultation concerne l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre en vue de conclure un marché public confiant les missions de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du groupe scolaire Paul Valéry à Angers.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Maine-et-Loire (FRG02)

Pays: France

Informations complémentaires: En application de l'article R. 2122-6 du CCP, l'acheteur sollicitera le lauréat en vue de la négociation du marché de maîtrise d'oeuvre. Le marché qui sera confié au lauréat du concours de maîtrise d'oeuvre sera un marché à tranches en application des articles R.2113-4 à 6 du Code de la commande publique. Tranche ferme : Restructuration du groupe scolaire Paul Valéry Tranche optionnelle n°1 : Construction d'une crèche 24 berceaux

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'œuvre, lancé conformément à l'article L. 2172-1 du CCP et organisé selon les dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-26 du CCP. Suite à l'organisation du jury le nombre minimum de candidats admis à concourir (sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures) sera de 1

et le nombre maximum de candidats admis à concourir (sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures) sera de 4. Lors de la phase projet (restreinte), sur proposition du Jury, chaque concurrent qui a remis des prestations conformes aux exigences du règlement de concours, reçoit une indemnité d'un montant forfaitaire maximum de 25 000,00 euros HT.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Missions de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du groupe scolaire Paul Valéry à Angers - Phase candidature

Description: Concours de maîtrise d'œuvre phase candidature.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Angers

Code postal: 49100

Subdivision pays (NUTS): Maine-et-Loire (FRG02)

Pays: France

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Information sur les fonds de l'Union européenne:

Code du programme de financement de l'UE: Fonds européen de développement régional (FEDER) (2021/2027)

5.1.7. Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique: Réduction des incidences sur l'environnement

Description: étiquetage environnemental des matériaux, les ouvrages en bois seront composés de matériaux provenant de forêts éco-certifiées, matériaux biosourcés, recours aux matériaux recyclés, issus du réemploi et de la réutilisation.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale: La transition vers une économie circulaire

Objectif social promu: Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 4

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Adéquation du projet au programme (aspects quantitatifs et organisation fonctionnelle du bâtiment et respect des exigences)

Critère:

Type: Coût

Description: Compatibilité de l'économie du projet avec l'enveloppe financière affectée aux travaux

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité architecturale, insertion urbaine et insertion dans le site

Critère:

Type: Qualité

Description: Approche environnementale (performance énergétique, économie circulaire, empreinte carbone, qualité d'air Intérieur, Biodiversité)

Critère:

Type: Qualité

Description: Pérennité de l'ouvrage et maîtrise des coûts de fonctionnement

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://alm.marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Modalités de sélection du concours:

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur: non

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 07/08/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Informations qui peuvent être complétées après la date limite de réception des offres:

À la discrétion de l'acheteur, tous les documents manquants relatifs au soumissionnaire peuvent être transmis ultérieurement.

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville d'Angers (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Ville d'Angers (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui traite les offres: Ville d'Angers (49)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Ville d'Angers (49)

Numéro d'enregistrement: 21490007800012

Adresse postale: Boulevard de la Résistance et de la Déportation

Ville: Angers
Code postal: 49100
Subdivision pays (NUTS): Maine-et-Loire (FRG02)
Pays: France
Adresse électronique: aniss.famma@ville.angers.fr
Téléphone: +33 241054000
Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur
Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Ville d'Angers (49)
Numéro d'enregistrement: 21490007800012
Adresse postale: Boulevard de la Résistance et de la Déportation 49020 ANGERS CEDEX 02
Ville: Angers
Code postal: 49100
Subdivision pays (NUTS): Maine-et-Loire (FRG02)
Pays: France
Adresse électronique: marches.dag@angersloiremetropole.fr
Téléphone: +33 241054000

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Tribunal Administratif de Nantes
Numéro d'enregistrement: 17440005100010
Adresse postale: 6 allée de l'île Gloriette CS 24111
Ville: Nantes cedex
Code postal: 44041
Subdivision pays (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr
Téléphone: +33 255101002

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours
Organisation chargée des procédures de médiation

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier
:
464334-2026
Principale raison du changement
:
Correction par l'acheteur

Description

:

Modification du chiffre d'affaires annuel Ancienne mention : CA annuel minimum exigé : 400 000 € pour le Mandataire 1 000 000 € pour le Groupement Nouvelle mention : CA annuel minimum en deçà duquel une candidature sera jugée insuffisante : 400 000 € HT pour le Mandataire 1 000 000 € HT pour le Groupement

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 057ecd0a-683c-476d-8c3d-b46a648d81ff - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de concours

Sous-type d'avis: 23

Date d'envoi de l'avis: 16/07/2026 14:40:11 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 495749-2026

Numéro de publication au JO S: 136/2026

Date de publication: 17/07/2026